

# AIDONS-LES À REMONTER LA PENTE



## RÈGLEMENTS, DÉCLARATION ET DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ À REMETTRE AVANT LE JOUR DE L'ÉVÉNEMENT

### RÈGLEMENTS ET CONDITIONS DÉFI SKI LEUCAN 2022 :

- Le Défi ski Leucan en Abitibi-Témiscamingue comporte un volet participatif en équipe d'un à quatre participants et un volet corporatif en équipe de quatre à huit participants.
  - Le Défi ski Leucan en Abitibi-Témiscamingue vous permet de participer à une ou deux journées de défis organisés dans 2 centres de la région : Mont-Vidéo et la Forêt récréative de Val d'Or.
  - Pour participer, chaque participant doit avoir payé les frais d'inscription de 20 \$ pour les 16 ans et plus et 10 \$ pour les moins de 16 ans.
  - L'équipe du Défi ski Leucan s'engage à se conformer aux mesures sanitaires émises par le gouvernement du Québec et l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Advenant la fermeture des centres pour le Défi ski Leucan 2022, un défi sportif ou une alternative virtuelle sera proposée aux participants.
  - Pour participer à l'événement, les participants de moins de 16 ans devront absolument faire signer la décharge de responsabilité par un parent ou un tuteur légal. Celle-ci devra être remise à Leucan avant l'événement (par la poste, télécopieur ou courriel) ou lors de l'accueil du Défi ski Leucan, sans quoi il ne pourra participer.
  - Le participant s'engage à respecter les consignes sanitaires pour skier en toute sécurité au Mont-Vidéo ([montvideo.ca](http://montvideo.ca)) et à la forêt récréative ([foretrecreative.com](http://foretrecreative.com)).
  - Le passeport vaccinal est exigé à tous les participants de plus de 13 ans conformément aux instructions de la Santé publique. Tous les participants inscrits devront présenter leur passeport vaccinal ainsi qu'une pièce d'identité valide au moment de procéder à leur enregistrement le matin de l'événement.
  - Aucune consommation abusive, aucun pari entre équipes et aucune course entre participants ne seront acceptés.
  - Les participants doivent fournir leur propre équipement. Il est possible de communiquer avec les centres afin de réserver de l'équipement en location.
  - Aucun remplaçant n'est accepté après le départ du Défi, la journée de l'activité.
  - Les participants doivent utiliser les télésièges ou files d'attente identifiés au Défi ski Leucan. Dans le cas d'un bris du télésiège empêchant la descente à l'heure, les points seront tout de même attribués.
  - Le départ de la première descente du Défi ski Leucan au Mont-Vidéo doit impérativement être fait selon les instructions des patrouilleurs de ski. Un trajet entre le plateau et les télésièges vous sera indiqué et vous devrez le suivre afin d'assurer la sécurité de tous les skieurs.
  - Le Défi ski Leucan a lieu même en cas de pluie si la base de neige est jugée satisfaisante et sécuritaire par les responsables de la montagne. En cas d'annulation, l'événement ne sera pas remis et les frais d'inscription ne seront pas remboursés.
  - Les dons reçus et l'argent remis après 10 h le jour de l'événement ne compteront pas pour les grands prix.
  - Les équipes comprenant des employés de Leucan ne sont pas admissibles aux prix.
  - Une équipe pourrait se voir retirer son prix si l'un des chèques de sa collecte était retourné à Leucan pour insuffisance de fonds. Pour conserver son titre, l'équipe devra alors récupérer ce montant ou le payer elle-même.
  - Si l'équipe gagnante d'un grand prix est composée de membres de moins de 16 ans, le prix sera remis à son/ses tuteur(s) légal(aux).
  - Le Mont-Vidéo et la Forêt récréative de Val d'Or se donnent le droit de retirer le billet à tout participant qui manquerait au code de sécurité de la montagne et du sentier.
- ### VOLET PARTICIPATIF
- Chaque équipe doit avoir amassé un minimum de 500 \$ en dons, qui doivent être remis au plus tard le 10 mars 2022. Ce montant donne accès à une des deux journées d'activités, aux choix de l'équipe.
  - Afin d'avoir accès aux deux journées d'activités, chaque équipe doit amasser 750 \$ en dons, qui doivent être remis au plus tard le 10 mars 2022.
  - Défi du Mont-Vidéo (Samedi 12 mars) : Les participants doivent effectuer une descente à l'heure pendant tout l'événement.
  - Défi de la Forêt récréative de Val d'Or (Dimanche 13 mars) : Les participants doivent faire un des trois circuits (patin, raquette, ski de fond ou fat bike) à l'heure pendant tout l'événement.
  - Pour les participants de moins de 16 ans et de 65 ans et plus, le Défi est considéré comme réussi après la participation aux six premières heures de l'événement (6 descentes).
- ### VOLET CORPORATIF
- Les équipes du volet corporatif doivent être composées de quatre à huit membres. Chaque équipe doit avoir amassé un minimum de 1 500 \$ en dons, qui doivent être remis au plus tard le 10 mars 2022. Ce montant donne accès à une des deux journées d'activités, aux choix de l'équipe.
  - Afin d'avoir accès aux deux journées d'activités, les équipes corporatives doivent avoir amassé un minimum de 1 750 \$ en dons, qui doivent être remis au plus tard le 10 mars 2022.
  - Chaque participant devra faire un minimum d'une descente à l'heure et participer aux activités de teambuilding.

## DÉCLARATION ET DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ POUR LES PARTICIPANTS ÂGÉS DE 16 ANS ET PLUS (EN DATE DE L'ÉVÉNEMENT)

1. Je confirme être le participant.
2. Je confirme également avoir pris connaissance des règlements et conditions de l'activité.
3. En outre, j'autorise Leucan à utiliser les photos prises lors de l'activité où je pourrais apparaître pour une représentation de l'organisme ou du Défi ski Leucan.
4. Je reconnais que ma participation au Défi peut comporter des risques, et par la présente, je prends en charge et j'accepte librement tous les risques découlant de ma participation à cette activité. Je m'engage aussi à respecter toutes les instructions et directives de cette activité.
5. Je reconnais et accepte que Leucan décline toute responsabilité quant aux risques que peut comporter ma participation au Défi et que Leucan ne peut être tenue responsable de quelque dommage de quelque nature que ce soit (corporel, moral ou matériel) que je pourrais subir en lien avec ma participation à cette activité.
6. Par conséquent, je conviens de libérer et de tenir indemne Leucan, les responsables de l'événement, le comité organisateur, les bénévoles, les commanditaires, les partenaires et leurs employés et agents respectifs ainsi que toute autre personne participant ou présente à cette activité de toute responsabilité à l'égard de pertes, dommages ou blessures subis par moi-même à titre de participant ou à mes biens et qui peuvent découler ou survenir à l'occasion de ma participation à cette activité, et je renonce à tout droit relativement à ce qui précède.

Nom du participant : \_\_\_\_\_ Nom de l'équipe : \_\_\_\_\_  
(lettres moulées)

Signature du participant : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## DÉCLARATION ET DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ POUR LES PARTICIPANTS ÂGÉS DE MOINS DE 16 ANS (EN DATE DE L'ÉVÉNEMENT)

**Tout participant de moins de 16 ans doit obligatoirement remettre la décharge qui suit dûment signée par un parent (ou tuteur) avant l'activité (par la poste, par télécopieur ou par courriel) à Leucan Abitibi-Témiscamingue (incluant la Jamésie), à défaut de quoi il ne pourra pas participer à l'activité.**

Nom de l'enfant (lettres moulées) : \_\_\_\_\_ Nom de l'équipe : \_\_\_\_\_

Date de naissance (JJ/MM/AAAA) : \_\_\_\_\_ Nom du parent ou tuteur (lettres moulées) : \_\_\_\_\_

1. Je, soussigné(e), \_\_\_\_\_ (nom du parent ou tuteur) déclare être le parent (ou le tuteur) de \_\_\_\_\_ («Enfant») et j'autorise sa participation au Défi ski Leucan au Mont-Vidéo ou à la forêt récréative.
2. Je confirme que mon enfant et moi-même avons pris connaissance des règlements et conditions de l'activité. Je confirme que mon enfant et moi-même nous engageons à respecter toutes les instructions et directives de cette activité.
3. Mon enfant et moi-même autorisons Leucan à utiliser les photos prises lors de l'activité où mon enfant ou moi-même pourrions apparaître pour une représentation de l'organisme ou du Défi ski Leucan.
4. Je reconnais et accepte que la participation de mon enfant au Défi peut comporter des risques, et par la présente, je prends en charge tous les risques, de quelque nature que ce soit, découlant de la participation de mon enfant à cette activité.
5. Je reconnais et accepte que Leucan décline toute responsabilité quant aux risques que peut comporter la participation de mon enfant au Défi et que Leucan ne peut être tenue responsable de quelque dommage de quelque nature que ce soit (corporel, moral ou matériel) que mon enfant pourrait subir en lien avec sa participation à cette activité.
6. Par conséquent, je conviens de libérer et de tenir indemne Leucan, les responsables de l'événement, le comité organisateur, les bénévoles, les commanditaires, les partenaires et leurs employés et agents respectifs ainsi que toute autre personne participant ou présente à cette activité de toute responsabilité à l'égard de pertes, dommages ou blessures subis par moi-même ou par mon enfant, ou à mes biens ou les siens et qui peuvent découler ou survenir à l'occasion de sa participation à cette activité, et je renonce à tout droit relativement à ce qui précède.

Signature du parent ou tuteur : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

**AVANT DE REMETTRE SON INSCRIPTION, CHAQUE PARTICIPANT DOIT OBLIGATOIREMENT AVOIR LU ET ACCEPTÉ LES RÈGLEMENTS ET CONDITIONS.**

**VEUILLEZ RETOURNER CETTE DÉCLARATION ET DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ AU BUREAU DE LEUCAN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

Tél. : 819 825-5200 • 1 877 238-4333 • Téléc. : 819 825-5100 • Courriel : abitibi@leucan.qc.ca